

SECTION 1 – INCENDIES DE FORÊT

A. Incendies en activité sur le territoire sous protection intensive

CRL responsable	Nouveau	Sous observ.	Hors contrôle	Contenu	Maîtrisé	TOTAL	Superficie (ha)
BAIE-COMEAU	0	0	0	0	2	2	265.0
ROBERVAL	0	0	0	0	1	1	5.8
MANIWAKI	0	0	0	0	2	2	18 992.6
VAL D'OR	0	0	0	0	2	2	10 760.0
TOTAL	0	0	0	0	7	7	30 023.4

CRL responsable	0 – 3 ha	3,1 – 10 ha	10,1 – 100 ha	Plus de 100 ha	TOTAL
BAIE-COMEAU	0	0	1	1	2
ROBERVAL	0	1	0	0	1
MANIWAKI	0	1	0	1	2
VAL D'OR	0	0	0	2	2
TOTAL	0	2	1	4	7

- Incendies au cours des dernières 24 heures : 0
- Incendies en 2012 : 328
- Superficie affectée en 2012 (ha) : 38 229.0
- Superficie moyenne par incendie en 2012 (ha) : 116.6
- À la même date l'an dernier, 85 incendies avaient affecté 129.4 hectares, soit 1.5 ha par incendie.
- La moyenne cumulative des 5 dernières années, à la même date, est de 250 incendies et de 75 987.9 ha affectés pour une moyenne de 303.2 ha par incendie.

B. Incendies en activité sur le territoire sous protection restreinte

Incendies en activité : 7

Estimation de la superficie affectée par les incendies en activité (ha) : 27 336.5

Incendies en 2012 : 13

Estimation de la superficie affectée en 2012 (ha) : 27 471.7

SECTION 2 – SITUATION GÉNÉRALE

Modification de l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité

Québec, le 12 juin 2012, 16 h - La Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) vous informe que le ministre des Ressources naturelles et de la Faune et ministre responsable du Plan Nord, monsieur Clément Gignac, **lève partiellement l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité, et cela, à compter d'aujourd'hui, le mercredi 12 juin à 20 h.** Cette interdiction était en vigueur depuis le 8 juin dernier.

Toutefois, l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité demeure toujours en vigueur pour les territoires suivants :















CÔTE-NORD : Minganie (981) à l'exception de l'île d'Anticosti

Mesures préventives lors de travaux en forêt

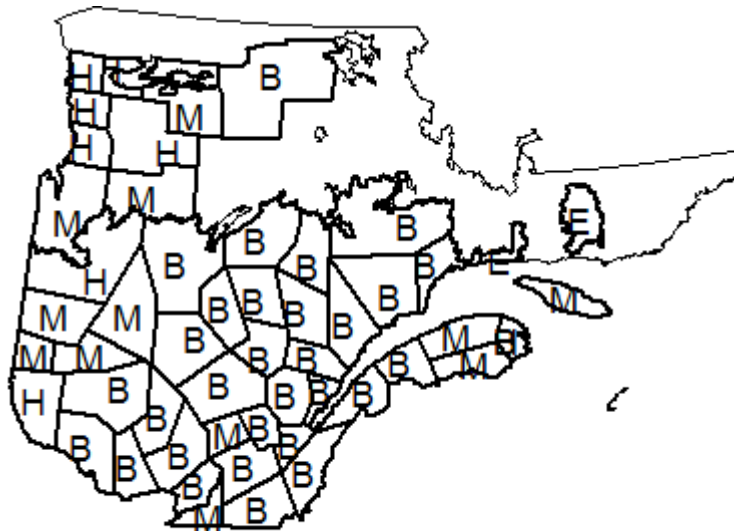
La Société de protection des forêts contre le feu, de concert avec les autorités concernées du CRPF de l'Est et du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, **suggère à ses membres de suspendre les travaux d'exploitation forestière et les travaux sylvicoles 24 heures sur 24, à compter de 8h, le lundi 11 juin 2012.**

Les régions visées par cette mesure **24 heures sur 24** sont : **Havre-Saint-Pierre (95)**

SECTION 2 – SITUATION GÉNÉRALE (SUITE)

Prévisions météorologiques		14 juin 2012				
Région		Ciel	Température (°C)	Humidité Relative (%)	Vent (km/h)	Foudre (%)
Nord-ouest	Aujourd'hui		21	30	SE 15 - 25	0
	Demain		25	35	SE 15 - 35	0
Nord-est	Aujourd'hui		17	30	NO 10 - 20	0
	Demain		20	35	NE 10 - 20	0
Ouest	Aujourd'hui		22	35	SE 10 - 20	0
	Demain		25	35	S 15 - 30	0
Centre	Aujourd'hui		19	30	NO 10 - 20	0
	Demain		21	35	SO 10 - 20	0
Est	Aujourd'hui		18	40	NO 15 - 30	0
	Demain		20	40	NE 10 - 20	0
Sud-ouest	Aujourd'hui		22	40	E 10	0
	Demain		23	40	SE 10 - 20	0
Sud-est	Aujourd'hui		22	45	NE 10 - 20	0
	Demain		24	45	E 10 - 20	0

DANGER D'INCENDIE DE FORÊT (IFM)



B : Bas **M** : Modéré **H** : Haut **E** : Extrême

PRÉVISION DE NOUVEAUX INCENDIES POUR LA JOURNÉE

1 à 3 incendies de cause humaine.

SECTION 3 – INFORMATION SUR LES INCENDIES D'IMPORTANCE

Incendie d'importance

Val-d'Or 14 juin – 8h30

Feu 337 - Maîtrisé
40 km au nord-est de Senneterre

- Comportement : très calme
- Météo aujourd'hui : 24°C, HR 31, vent S-E 5 km/h
- Effectifs : 40 SOPFEU et 75 MOA

Vous pouvez consulter le www.sopfeu.gc.ca dans l'onglet « État de la situation/Cartes/Cartes des incendies » pour de l'information sur les incendies.

SECTION 4 – RESSOURCES AÉRIENNES

A. Avions-citernes

- Demandés¹ 14
- Disponibles : 14
- Requis : 6

Répartition des appareils disponibles et requis selon les bases et codes d’alerte en vigueur

Bases	Avions-citernes disponibles ²	Codes d’alerte ³	Avions-citernes requis
Baie-Comeau	-	-	-
Sept-Îles	2	2 J 13h00	2
Manic 5	-	-	-
Bonaventure	-	-	-
Roberval	4	B	-
Chibougamau	-	-	-
Bonnard	2	B	-
Maniwaki	-	-	-
Val-d’Or	2	2 J 13h00	2
Matagami	2	2 J 12h00	2
Québec	-	-	-
Réserve provinciale	2	B	-

¹ Évolution du nombre d’avions-citernes demandé au Service aérien gouvernemental pour chaque saison : 6 du 15 au 30 avril, 12 du 1^{er} au 14 mai, 14 du 15 mai au 31 août, 11 du 1^{er} au 15 septembre, 6 du 16 septembre au 15 octobre et 3 du 16 au 31 octobre.

² Un nombre entre parenthèses indique le nombre d’équipages à la base lorsqu’il est différent du nombre d’appareils.

³ B (blanc) V (vert) J (jaune) R (rouge)

B. Hélicoptères

Hélicoptères	Légers	Intermédiaires	Moyens
Sous contrat	4	5	2
Autres	3	7	0

SECTION 5 – ÉCHANGES AVEC L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC

A. Besoins anticipés de ressources

- Aucun

B. Ressources empruntées

- Aucune

C. Ressources disponibles pour l'extérieur du Québec

Toutes les demandes de ressources seront évaluées en tenant compte de la situation actuelle du Québec.

- Avions-citernes : 1 groupe

D. Ressources prêtées à l'extérieur du Québec

Aucune

E. Démobilisation des ressources de l'extérieur

Aucune

SECTION 6 – OFFICIER EN DEVOIR

Nom : Mario Gagnon,
Coordonnateur aux opérations aériennes

Tél. : (418) 871-3341
Courriel : cpl@sopfeu.qc.ca
Site Internet : www.sopfeu.qc.ca